

Chers Messieurs

C'est avec un très-vif sentiment de fraternité
tendresse que nous avons reçu vos lettres et
la proposition ~~en vertu de laquelle~~ ^{de laquelle} vous nous
donnez plein-pouvoir de vous représenter
auprès de l'autorité spirituelle de la Grèce;
car l'Orthodoxie ^{grecque} est non-seulement le religion
de nos pères et le palladium de l'hellénisme,
mais ~~aussi~~ elle représente au fond le principe
de la liberté dans l'ordre intellectuel et
politique. — principes destinés à régénérer le
monde et par ses raisons mêmes en butte
à l'obscurantisme religieux ^{politique} ~~antique~~ ^{antique} ~~romain~~
romain.

Pour nous sommes occupés de nos
intérêts spirituels, mais il fallait avant
tout que la communauté orthodoxe
de Carpien eût une existence normale
et légale qui ne pouvait être que le
résultat d'un ^{acte de} ~~de~~ ~~cette~~ ~~communauté~~
même avec les autorités locales, et s'il le
fallait avec l'autorité centrale qui
d'après ~~les~~ lois — ~~est tenue de reconnaître~~ ^{doit reconnaître} ~~à~~
~~la~~ communauté dûment constituée par
la libre adhésion de ses membres, sous
cela le S^t Siège — comme en toute véri-
té — ne pouvant communiquer avec
une communauté établie à l'étranger,
qui par le canal du Ministère des
affaires étrangères, ne saurait établir

pour ouvrir une souscription en
Gruë et dans les grands centres de
l'hellénisme pour venir en aide
à l'École et fonder l'école grecque
de Larçevé

20 Avril 1888
19 Avril



AKAΔHMIA

ΑΟΗΝΑΝ